Marseille, le 20 janvier 2024

Monsieur Philippe QUEVREMONT
Madame Audrey RICHARD-FERROUDJI
Garants de la concertation publique
sur le **projet GravitHy à Fos-sur-Mer**

Objet : Contribution à la concertation publique
Affaire suivie par Stéphane COPPEY

Madame, Monsieur,

FNE13, association agréée, fédère 50 associations de protection de la nature et de l'environnement, dont plusieurs de leurs représentants sont intervenus au cours des différentes réunions publiques qui ont ponctué la concertation publique sur le projet GravitHy d'usine de fabrication d'hydrogène et de fer réduit.

Plus encore que dans le cadre des concertations sur les projets Carbon et H2V, et malgré votre travail d'organisation des débats, il a été particulièrement difficile de faire entendre une voix différente de celle des porteurs de projets, des institutions et autres organismes, comme si, sur ce territoire, toute critique à l'égard de l'industrie et du modèle de société qu'il pré-suppose n'était pas bienvenue. A preuve les propos insultants et diffamatoires tenus par le représentant de la CGT Dockers le 16 janvier à Port-de-Bouc, auxquels une suite judiciaire est envisagée.

La contribution qui suit complète celle de notre fédération régionale FNE PACA sur différents aspects. Elle traduit, dans l'attente d'une étude d'impact prenant en compte l'ensemble des conséquences annoncées de ce projet sur l'environnement (transports, remblais, biodiversité, eau, risques, ligne THT, centrale nucléaire…), un **avis défavorable** sur ce projet.

La production d'acier

Fortement émettrice de gaz à effet de serre, la production actuelle d'acier est amenée à évoluer. Une partie importante de l'acier nécessaire en France devrait être produite de manière moins carbonée à Dunkerque. Une autre partie est attendue à Fos-sur-Mer, par reconversion d'installations existantes et/ou installations de nouvelles unités.

Tous les projets ne verront sans doute pas le jour, d'autant que notre consommation d'acier est appelée à fortement diminuer. Un comparatif des modes possibles de production est donc indispensable, dès lors que le mode proposé par GravitHy s'avère particulièrement impactant pour l'environnement. L'énorme besoin d'électricité ne se limite en effet pas à la fabrication d'acier réduit mais concerne aussi le reste du processus de fabrication de l'acier. Un bilan environnemental global s'impose.

France Nature Environnement Bouches-du-Rhône (FNE 13)
Fédération départementale d'Associations de protection de la nature et de l'environnement
Cité des Associations - Boite n° 340 - 93 La Canebière - 13001 Marseille
Tél.: 06 87 77 35 63 - contact@ fne13.fr - www.fne13.fr

La production d'hydrogène

GravitHy propose de fabriquer lui-même l'hydrogène nécessaire à son processus de réduction du minerai de fer. Cette usine d'hydrogène viendrait s'ajouter aux autres envisagées sur le territoire. Toutes sont-elles utiles quand on prend conscience de la baisse attendue des besoins en hydrogène pour les applications actuelles : raffinage du pétrole, engrais, explosifs … ?

Par ailleurs, comme démontré à l'occasion de la concertation sur le projet H2V en s'appuyant sur la note n°25 d'avril 2021 de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, à laquelle ont contribué près de 70 personnalités issues du monde scientifique, technique et institutionnel, d'autres procédés sont compétitifs pour réduire les émissions de CO2 :

- **recourir au captage du carbone** [y compris celui issu du vaporeformage du gaz naturel], pas forcément par séquestration mais par réutilisation industrielle
- veiller à ce que l'électricité utilisée pour la production d'hydrogène par électrolyse de l'eau soit d'origine nucléaire ou renouvelable, ce qui imposera des **mécanismes de traçabilité rigoureux**
- réfléchir à l'utilisation du prix de la tonne de CO2 pour internaliser le coût des émissions de gaz à effet de serre, et **rendre compétitives les productions moins carbonées**
- mettre en œuvre une politique énergétique cohérente, réaliste et responsable [la filière hydrogène pouvant conduire à relancer la filière nucléaire]
- soutenir la recherche sur la production d'hydrogène, notamment sur la question des matériaux, et améliorer la connaissance de l'**hydrogène naturel**

Sur ce dernier aspect, la presse s'est récemment faite l'écho de la découverte en Lorraine, à l'état naturel, d'un gisement de 46 Mt d'hydrogène 'blanc', soit 200 fois la quantité d'hydrogène 'vert' qu'il envisagé de produire par an sur la ZIP de Fos-sur-Mer à grands renforts d'électricité nucléaire.
Ces alternatives ne peuvent que nous interroger sur les choix industriels à mettre en œuvre pour la fabrication d'hydrogène destiné à celle de l'acier. Si déjà les actuels fabricants d'acier diminuaient drastiquement les pollutions qu'ils génèrent (et pas seulement les émissions de CO2) !

Les risques industriels

Bien que présenté de manière très sereine par ses promoteurs, le procédé de fabrication envisagé met en jeu d'importantes quantités d'hydrogène, le gaz le plus léger et le plus inflammable du tableau période des éléments chimiques de Dmitri Mendeliev. Pour mémoire, en raison du stockage sur site d'hydrogène, l'usine serait probablement classée Seveso seuil bas.
Une évaluation très poussée des risques s'impose, tant pour l'installation elle-même (et ses salariés) que vis-à-vis des risques cumulés et d'effet domino qu'un éventuel accident peut provoquer sur l'ensemble des installations envisagées dans ce secteur de la ZIP de Fos.

La qualité de l'air

Le traitement du minerai de fer se traduira par plusieurs étapes de transfert : manutention portuaire, convoyage terrestre, manutention sur site, stockage … Les explications données en réunion publique ne reflètent aucune innovation majeure dans le domaine, et les risques d'importantes émissions de poussières ont clairement été exposés, avec leurs palliatifs habituels (aspersion ….) peu convaincants et , de surcroît, consommateurs d'eau (supplémentaire aux forts besoins de l'électrolyseur).
La pollution de l'air, dans un rayon qu'il conviendrait d'évaluer au fonction des vents, constitue un des enjeux du projets. Rappelons que le réacteur est prévu pour culminer à 135 m de haut.

France Nature Environnement Bouches-du-Rhône (FNE 13)
Fédération départementale d'Associations de protection de la nature et de l'environnement
Cité des Associations - Boite n° 340 - 93 La Canebière - 13001 Marseille
Tél.: 06 87 77 35 63 - contact@ fne13.fr - www.fne13.fr

L'impact environnemental et paysager

Les images de synthèse illustrent assez bien l'impact de l'usine envisagée sur les paysages et l'environnement du golfe de Fos et bien au-delà, depuis les sites patrimoniaux remarquables de St-Blaise, de Martigues, d'Arles, des Alpilles. Il convient d'y ajouter celui de la ligne à très haute tension qui serait nécessaire au travers de la Crau et de la Camargue et, plus loin, des nouvelles tranches électro-nucléaires pour couvrir les besoins en électricité du projet.
Par ailleurs, la synthèse des impacts potentiels identifiés fait apparaître des enjeux forts au niveau de la faune, de la flore et des zones humides.
Le sort de la biodiversité qui s'était réappropriée le site sera vite scellé eu égard à l'important volume de remblai (300 à 500 000 m³) nécessaire pour rendre le site non inondable à la côte NGF de 2,40 m.
L'acheminement de ces énormes quantités de remblai est annoncé par camions (!) ou, à l'étude, par voie maritime ou fluviale, alors que ces 'alternatives' devraient constituer la seule et unique hypothèse de travail, si le projet venait à se réaliser.

La mobilité des salariés

La mobilité est reconnue comme un des handicaps majeurs pour l'accès à l'emploi. Ce constat, plusieurs fois confirmé sur la Métropole Aix-Marseille-Provence, est particulièrement vrai sur le secteur de la ZIP de Fos, eu égard à son éloignement des grands axes de communication et au développement lacunaire de l'offre de transport public. La ville-même de Fos-sur-Mer (4000 habitants) est l'une des moins bien reliées au monde extérieur, surtout si l'on prend en compte le fait que sa gare (mal desservie) est située sur la commune voisine de Port-de-Bouc. Le fruit du peu d'attention accordé à ce sujet depuis plusieurs décennies, et une des raisons des désagréments routiers vécus par ses habitants ?

Dans ce contexte, les propos optimistes tenus par les porteurs de projet en termes de recrutement et de mobilité quotidienne des salariés (80 % viendraient en bus électrique !) apparaissent comme décalés des réalités. Une réflexion beaucoup plus poussée est nécessaire sur l'ensemble de la ZIP pour envisager un mix de solutions classiques et innovantes :

- navettes de train Salon – Miramas – Istres – ZIP de Fos (dont 3,5 km de voie nouvelle + haltes ?)
- navettes routières et maritimes Martigues – Port-de-Bouc – gare de Fos – ZIP de Fos
- taxis collectifs pour les villes éloignées et les prises de services décalées (cf. offre FNE /Solumob)
- plateforme de pose/dépose covoiturage desservies par les navettes routières et taxis collectifs
- pistes cyclables sécurisées (itinéraire national de la V65 et antennes) …

Dans ce contexte, eu égard aux déficiences d'évaluation de nombre d'impacts du projet à l'échelle locale, régionale, nationale voire internationale, FNE13 et ses associations membres expriment un **avis défavorable** sur ce projet. Par son ampleur, un tel projet reste fortement incertain. Un plan similaire présenté par Liberty Steel à Dunkerque, en 2020, n'a d'ailleurs jamais vu le jour, miné par les difficultés de financement de sa maison-mère.

Restant à votre disposition pour tout contact, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur,, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Richard HARDOUIN
Président FNE13

France Nature Environnement Bouches-du-Rhône (FNE 13)
Fédération départementale d'Associations de protection de la nature et de l'environnement
Cité des Associations - Boite n° 340 - 93 La Canebière - 13001 Marseille
Tél.: 06 87 77 35 63 - contact@ fne13.fr - www.fne13.fr